

Lieu :

Adresse :

Effectif maximum attendu simultanément : Equipe organisatrice :

Nombre de personnes attendues) : Cumul :

EQUIPEMENTS MIS EN PLACE (podium, chaises, tables...)

.....

ESPACE NON ACCESSIBLE AU PUBLIC

↪ Utilisation du feu :

↪ Utilisation de combustible gazeux :

↪ Source électrique :

APPAREILS ELECTRIQUES

Lesquels ? :

.....

Reprise sur l'installation existante : Oui NonContrôle de ces installations complémentaires par un organisme agréé Oui Non*Important : protection obligatoire : Disjoncteur différentiel 30 mA + Terre***STRUTURES PARTICULIERES**

Divers (écrans géants...)

Grill, structures, portiques, régie, ...

Autres

L'organisateur fournira : un plan d'implantation du site sur lequel figureront, les différents aménagements, les barrières et les issues ainsi que les zones accessibles ou non au public.**TRIBUNES/GRADINS**

Liste des tribunes/Gradins	Nombre de places	Origine
1		
2		
3		

Cumul des Places : _____ Sol stabilité : Oui NonVérification de la stabilité par un organisme agréé : Oui NonL'organisateur devra veiller :↪ Dans tous les cas, demander une attestation de montage des tribunes au chef monteur.↪ De plus si le cumul des places est SUPERIEUR à 300, les tribunes devront être contrôlées par un organisme agréé.↪ **Ces documents (attestation et PV de contrôle) devront parvenir au Pôle Prévention (05.57.72.20.87)**